

Immobilisateur de moteur

Fiche de données



Aperçu

L'immobilisateur de moteur Samsara permet aux administrateurs de flotte de désactiver ou activer à distance le déplacement de n'importe quel véhicule à partir du tableau de bord Samsara en cas d'urgence.

Lorsqu'il est installé et activé, l'immobilisateur de moteur active et désactive les circuits électriques, empêchant ainsi le véhicule de se déplacer.

Grâce à sa conception discrète et à sa réponse immédiate, l'immobilisateur de moteur est idéal pour prévenir le vol de véhicules, améliorer les taux de récupération et gérer les déplacements des véhicules.

Points forts

- Empêchez un véhicule de se déplacer d'un simple clic depuis le tableau de bord Samsara.
- Grâce à sa finition noire et à sa petite taille, vous pouvez facilement dissimuler l'installation à la vue de tous.
- Fonctionne dans toutes les conditions grâce à une conception robuste.

Spécifications

- Désactiver et activer le véhicule depuis le nuage
 Samsara: Une fois l'appareil installé dans le véhicule, accédez à la page Aperçu de la flotte dans le tableau de bord Samsara et cliquez sur le véhicule que vous souhaitez désactiver.
- Installation sur deux circuits électriques :
 L'immobilisateur de moteur dispose de deux relais pouvant être installés sur deux systèmes électriques différents. Depuis le tableau de bord Samsara, les clients peuvent choisir le relais à activer.
- Détection des tentatives d'altération: Le matériel inclut un capteur de détection d'altération qui enverra une alerte au tableau de bord Samsara en cas de tentative de débranchement du boîtier télématique de véhicule.

Matériel	Polycarbonate
Taille	50 mm x 50 mm x 28 mm
Poids	156 g
Longueur du câble USB	1 m
Longueur du câble d'interruption	1 m
Plage de température	-40 à 85 °C
Plage de tension de ligne d'interruption	12 V à 24 V
Tension d'alimentation	12 à 24 V
Fils d'interruption de relais	Jusqu'à 8 ampères

Nécessite un boîtier télématique de véhicule Samsara Nécessite une licence VG Nécessite une licence El